

bitans ; non-seulement parce que les Anglais les délivrèrent , nous ne dirons pas d'un despote , qu'on peut quelquefois supporter, mais d'un tyran qui foulait aux pieds les lois , l'humanité et l'innocence. Les conquérans joignirent à ce bienfait celui d'avoir donné aux Candiens une sorte de constitution où les droits des peuples étaient à l'abri des fantaisies et des vexations d'une cour dont les moyens de corruption auraient suffi pour assurer le triomphe du pouvoir sur les libertés publiques.

Mais telle est la force de l'habitude et de l'indifférence pour ces libertés chez des peuples façonnés à une longue servitude , qu'à peine un prétendant à la couronne , venu de Malabar , se fut-il montré , que tout Candy se souleva en sa faveur ; il fallut recommencer la guerre : on se battit avec acharnement de part et d'autre ; et ce ne fut pas sans beaucoup de sang versé que la Grande-Bretagne triompha dans cette lutte. Le prétendant et son premier ministre tombèrent au pouvoir des Anglais , qui leur firent trancher la tête : l'île fut ainsi pacifiée et soumise en octobre 1817. Depuis ce temps , le gouvernement anglais surveille avec la plus grande attention les mouvemens ou les intrigues de quelques chefs de parti qui , sous le prétexte respectable des droits du monarque détrôné , cherchent à armer les peuples contre les maîtres de l'île.

COLONIES DANOISES ET SUÉDOISES.

PEUT-ÊTRE eussions-nous dû ici nous occuper des États-Unis , dont l'accroissement prodigieux , heureux résultat de la liberté et de l'indépendance politique , tire son origine de l'Angleterre , et lui doit ses premières institutions ; mais nous préférons épuiser la série des colonies européennes avant de passer à un état qui a cessé d'être lui-même une colonie pour devenir une puissance séparée de l'ancien monde , et ne relevant d'aucun gouvernement étranger. Nous passerons donc aux possessions danoises et suédoises , à peine remarquables parmi les établissemens des deux Indes.

Le Danemarck , devenu monarchie absolue depuis 1660 , a vu décroître sa puissance dans les deux derniers siècles , et n'a jamais été un état colonial , quoique situé de manière à le devenir. Il se compose aujourd'hui , 1° du royaume de Danemarck proprement dit , formé de plusieurs îles de la Baltique , particulièrement de la Zélande et de la Fionie , du Jutland et du duché de Sleswick , dont les territoires présentent une étendue de deux mille trois cent quarante-sept lieues carrées , peuplées d'un million deux cent quatre-vingt-quatre mille quatre cents habitans ; 2° du grand duché

de Holstein et du duché de Lauembourg, dont la superficie est de quatre cent quatre-vingts lieues carrées, contenant trois cent soixante-un mille habitans ; 3° de l'Islande, des îles Feroe, du Groenland, des îles Sainte-Croix et Saint-Thomas aux Antilles, et de Tranquebar aux grandes Indes, possessions dont on estime l'étendue quatre mille six cent deux lieues carrées, peuplées de cent cinquante-six mille habitans. Total, pour la monarchie danoise, sept mille quatre cent vingt-neuf lieues carrées, et un million huit cent un mille quatre cents habitans ¹.

Cette puissance, malgré sa faiblesse territoriale, a par sa position une importance maritime qui en a toujours fait rechercher l'alliance par les états du nord.

La France faisait autrefois un commerce assez important avec le Danemarck, et avait signé avec lui des traités de commerce. Mais le Danemarck, par son tarif des douanes de 1768, par sa loi dite *indigenat* de 1776, et la loi somptuaire de 1783, ayant frappé de droits énormes ou même prohibé l'introduction de beaucoup de marchandises de la nature de celles que nous pouvions fournir, notre commerce avec ce pays s'est réduit à peu de chose; nous n'avons eu la faculté d'y faire admettre que

¹ On sait que depuis la révolution survenue en Suède, et qui y a porté sur le trône, le 15 février 1818, le général français Bernadote, aujourd'hui le roi Charles-Jean 1^{er}, la Norwége a cessé de faire partie du Danemarck, et est réunie à la Suède.

nos boissons, nos denrées coloniales, et quelques autres objets de peu d'importance.

Il résulte d'états authentiques qu'en 1789 nous tirions du Danemarck pour 96,000 fr. de poisson salé, pour 19,000 fr. de chanvre, 1,602,000 fr. de bois de construction, 9,000 fr. de potasse, 10,000 fr. d'huile de poisson, 110,000 fr. de goudron, 152,000 fr. de chevaux, 11,000 fr. de peaux, 268,000 fr. de fer et acier.

Nos exportations pour le Danemarck se composent d'eaux-de-vie, de fruits, de quelques autres articles, tels que tabac, sucre, café, indigo, etc., mais en petite quantité, l'Angleterre faisant le commerce de ces derniers articles. On voit qu'en 1789 nous avons fait passer dans les états du Danemarck pour une valeur de 7,834,000 f., dans lesquels se trouvent compris 2,248,000 fr. en boissons, et 3,985,000 francs en denrées coloniales.

La séparation de la Norwége d'avec le Danemarck doit nécessairement produire une diminution dans notre commerce avec ce dernier royaume. La Norwége nous fournissait par Drontheim des approvisionnemens pour notre marine, et quelques produits de ses pêcheries. Le système prohibitif étant adopté par le gouvernement suédois, le changement survenu par la réunion de la Norwége ne put qu'être nuisible à notre commerce.

Les colonies danoises ne sont pas de nature à avoir

une grande influence sur ce commerce, cette influence ne peut qu'être proportionnée à leur valeur.

Tranquebar n'a éprouvé aucun changement dans son importance, ses relations et l'espèce de transactions qui s'y font; ainsi nous renvoyons nos lecteurs à ce qu'en dit l'auteur de l'*Histoire philosophique*.

Il n'en est pas de même des colonies de Sainte-Croix et de Saint-Thomas; elles ont éprouvé des améliorations sensibles. Nous devons donc nous y arrêter, et les faire connaître avec plus de détail.

L'île Saint-Thomas a dans sa plus grande longueur, de l'est à l'ouest, environ cinq lieues; sa plus grande largeur, du sud au nord, est d'un peu moins de deux lieues.

La population de l'île était, en 1775, de trois cent trente-six blancs, et de quatre mille deux cent quatre-vingt-seize esclaves; en 1789, de quatre cent quatre-vingt-douze blancs, cent soixante nègres libres, et quatre mille six cent quatorze esclaves. En 1797, elle était de sept cent vingt-six blancs, deux cent trente-neuf nègres libres, et quatre mille sept cent soixante-neuf esclaves. Cette population est aujourd'hui, à quelque chose près, de quatre mille blancs, et de huit mille nègres.

En 1775 il y avait dans l'île soixante-neuf plantations, dont vingt-sept à sucre, et quarante-deux d'autres cultures moins importantes, mais qui nourrissaient de nombreux troupeaux de bêtes à

laine. En 1792 on y comptait soixante-seize plantations, savoir quarante en canne à sucre, et trente-six en coton. Leur produit ne passait pas annuellement quatorze cent huit barriques de sucre, quatre cent cinquante de rum, du poids d'environ mille livres pesant chaque barrique, et de six à sept milliers pesant de coton.

Aujourd'hui l'île fournit au commerce de la métropole quatre mille tonneaux de sucre, deux mille tonneaux de rum, et trois cents balles de coton.

La population européenne de Saint-Thomas est composée d'Anglais, de Hollandais, d'Allemands, de Français, de Danois. Ces derniers en forment la moindre portion.

L'île est divisée en cinq quartiers ou districts, qui ont chacun une administration chargée de la police et de la levée des impôts; cette administration est la même qu'à Sainte-Croix, dont nous allons parler.

Les impôts, réunis aux droits perçus à la douane, suffisent et au-delà, en temps de paix, pour les dépenses administratives, la solde de la garnison, et les dépenses des officiers civils; mais en temps de guerre cette balance devient incertaine par l'impossibilité de percevoir exactement les droits établis, par les fraudes multipliées des agens de la ferme, par l'augmentation des dépenses du gouvernement, et par le commerce interlope. Il en résulte que Saint-Thomas, rempli de vastes magasins, dont la valeur a été jusqu'à près de

trente millions de francs pendant la guerre dernière, est alors peu avantageux au Danemarck, pendant que Sainte-Croix, couverte de cultures florissantes, rapporte beaucoup à la métropole, qui en reçoit les productions.

Pendant la guerre de l'Angleterre avec les États-Unis, en 1780, où le Danemarck resta neutre, on compta à Saint-Thomas jusqu'à deux cents gros bâtimens à la fois, sans parler des petits. Pendant celle de la coalition contre la France, l'île a vu augmenter rapidement son commerce et sa prospérité; sa capitale était devenue un des plus riches dépôts de l'Amérique pour les marchandises de toute espèce.

La sage tolérance pour tous les cultes qui règne à Saint-Thomas a contribué à y attirer beaucoup d'émigrés de diverses colonies pendant les troubles qui les ont agitées, et surtout de Saint-Dominique. On y compte cinq croyances religieuses en plein exercice de leur culte, 1° le luthérianisme: c'est la religion du gouvernement; 2° le calvinisme: c'est la religion des Hollandais, auxquels se joignent les Anglais, qui n'ont pas de temple particulier; 3° les frères moraves, qui possèdent des habitations à l'est et à l'ouest de la ville; 4° les juifs, nombreux et fort riches, ont une synagogue, où ils célèbrent le culte de Moïse; 5° les catholiques, la plupart réfugiés français, exercent paisiblement leur culte à la partie occidentale de la ville.

Nous avons dit qu'en temps de paix le commerce de Saint-Thomas se réduit à peu de chose. Voici comment il se fait, et à quoi il se monte en temps de guerre.

« Bristol, Lancastre et Liverpool lui envoient, sur douze ou quinze bâtimens, dit M. Le Dru¹, des draps, de la bijouterie, de la faïence, de la quincaillerie, et autres objets des manufactures anglaises, pour 15 à 16,000,000 de francs. Ces bâtimens prennent en retour un peu de café et de sucre, beaucoup d'indigo, de bois de teinture, et presque tout le coton que le commerce dépose à Saint-Thomas.

« On peut évaluer de 10 à 12,000,000 de francs la cargaison de cinquante à soixante navires que l'île reçoit annuellement de Brême, de Hambourg, de Christiana, de Copenhague. Cette dernière ville lui fournit des salaisons, du bois de charpente, des cordages, du savon de Russie et des épices.

« Raguse, Venise et Gênes² envoient à Saint-Thomas, toujours en temps de guerre, sur trente à quarante bâtimens, pour 4 à 5,000,000 de francs de marchandises, chargées à Livourne et dans les ports de France. Leurs retours se font en denrées coloniales.

¹ Voyage aux îles Ténériffe, la Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix, fait par ordre du gouvernement français en 1796, 1798. Deux volumes avec cartes.

² Gênes n'enverra plus rien; la perte de son indépendance a dû entraîner celle de son commerce maritime: l'un ne va jamais sans l'autre, au moins pendant long-temps.

« Elle tire aussi d'Amsterdam quelques objets de fabrique hollandaise ou flamande, beaucoup de comestibles. Quelques nègres exportent diversément d'Afrique du bois travaillé, entre autres des maisons entières, dont les différentes pièces numérotées sont taillées avec tant de justesse et de précision, qu'un architecte dresse en vingt-cinq jours, sur la demande qu'on lui en fait, un ou plusieurs appartemens complets. Ces objets, voiturés sur quatre-vingt-dix à cent bâtimens, portant pavillon américain, produisent à peu près 4 à 5,000,000. Les vendeurs prennent en échange beaucoup de sucre, de café et de rum.

« Toutes les marchandises déposées à Saint-Thomas sont de là répandues dans les autres colonies et dans l'Europe. Leur valeur totale est de 25 à 30,000,000 de francs. »

Tels ont été les avantages de la neutralité du Danemarck pendant la guerre de la coalition; tels ils seront toujours pour une petite puissance coloniale, lorsqu'une grande puissance et l'Angleterre seront en guerre.

L'île de Sainte-Croix offre d'autres avantages au commerce danois.

On lui donne six lieues en longueur, et deux et demie de largeur, et cinquante-un mille neuf cents acres carrés en superficie. Elle était presque inculte en 1733, lorsque les Français, qui en étaient maîtres, en cédèrent la propriété au Danemarck pour 730,000 francs. Les nouveaux

possesseurs surent bientôt la mettre en valeur.

En 1775, on comptait à Sainte-Croix deux mille quatre cent soixante-onze blancs; savoir, cinq cent soixante-quatorze hommes, quatre cent quarante-deux femmes, trois cent trente-six garçons, cinq cent quarante-une filles, trois cent soixante-cinq ouvriers, soixante-dix-sept servantes, et cent trente-six militaires.

A la même époque cette île nourrissait vingt-deux mille deux cent quarante-quatre esclaves, et cent cinquante-cinq affranchis. En 1785, sa population était de dix-neuf cent cinquante-deux blancs, neuf cent trente-cinq nègres libres, et vingt-deux mille quatre cent soixante esclaves; en 1797, elle était de deux mille deux cent vingt-six blancs, seize cent soixante-quatre affranchis, vingt-cinq mille quatre cent cinquante-deux esclaves.

Elle avait alors vingt-huit mille six cent cinquante-cinq acres de terre consacrés à l'agriculture, cent quinze moulins à vent, cent quarante-neuf moulins mis en mouvement par des animaux, trois mille huit cent soixante-neuf chevaux ou mulets.

Sainte-Croix est presque entièrement cultivée depuis le sommet des collines jusqu'au bord de la mer. Son sol est partagé en trois cent cinquante habitations, qui comprennent chacune cent cinquante acres de terre. Celles de la partie septentrionale nourrissent un grand nombre de bestiaux.

Sainte-Croix a produit en 1792 onze millions de livres pesant de sucre, et environ trois millions

cinq cent mille livres pesant de rum. Le produit du sucre en 1800 a été de trente-six mille barriques, pesant chacune quinze cents livres ; dix mille barriques de rum, et trois mille balles ou sacs de coton, de trois cents pesant.

Le tableau suivant montre la progression des trois principales cultures de 1793 à 1796 : savoir,

Années.	Sucre.	Rum.	Coton.
1793...	24,887 barr.	9,993 barr.	455 sacs.
1794...	15,156	7,118	392
1795...	14,104	7,655	235
1796...	18,620	11,200	203

On voit ici que les produits avantageux du sucre avaient fait négliger la culture du coton ; mais le gouvernement a encouragé cette culture en permettant l'exportation du coton à l'étranger, moyennant sept et demi pour cent de droits de sortie : elle était précédemment prohibée.

Le Danemarck fournit à Sainte-Croix des chapeaux, des draps, des toiles, de la faïence, du fer, des cuirs, de l'orfèvrerie, tous les objets de construction navale, des marchandises de l'Inde, des vins d'Europe.

L'Amérique lui apporte des farines, des salaisons, du café et autres productions indigènes. Les bâtimens se chargent en retour des productions du pays, dont ils prennent, année moyenne, à peu près dix-huit mille huit cents barriques de

sucre, sept mille quatre cents barriques de rum, douze mille six cents livres pesant de coton.

Christianstadt, capitale de l'île, est bâtie au fond d'un golfe sur un roc calcaire couvert d'une couche d'argile rouge et de terreau noir.

Sa plus grande longueur est de deux mille huit cents pieds danois, et sa plus grande largeur de sept cents. Le port reçoit annuellement quarante à cinquante bâtimens de la métropole, d'Hambourg et d'Altona, soixante à soixante-dix des États-Unis, mais d'un tonnage inférieur. La rade est partagée par deux forts. Les vaisseaux sont obligés de passer sous le feu de leurs batteries, et de suivre dans cette rade une route tortueuse, peu profonde en beaucoup d'endroits.

Les îles danoises d'Amérique ont été prises par les Anglais en 1801, et rendues à la paix entre les deux puissances. Mais les Anglais ont gardé Helgoland, située dans la mer du Nord, et dont nous avons parlé précédemment.

La petite île de Saint-Jean, placée entre Saint-Thomas et Sainte-Croix, est la troisième possession danoise aux Antilles. On lui donne une lieue trois quarts de longueur sur environ une lieue de largeur.

La capitale est située au sud-est sur un golfe qui forme une rade très-sûre ; mais elle n'a pas de port.

En 1775 sa population n'était que de cent dix blancs et de deux mille trois cent vingt-quatre